

DOCUMENT D'INFORMATION CLE

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Andera Dette Privée (le « Fonds »), géré par Andera Partners (la « Société de Gestion »), AIFM qui exerce les droits à son égard, <http://www.anderapartners.com>

Codes ISIN : FR001400RYX5

Appelez-le + (33) 1 85 73 64 00 pour de plus amples informations. L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Andera Partners en ce qui concerne ce document d'informations clés. Andera Partners est agréé par la France et réglementé par l'AMF sous le numéro GP02029.

Date de production du document d'information clé : août 2024

Avertissement : Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce produit ?

Type : fonds professionnel spécialisé (FPS) de droit français prenant la forme d'un fonds commun de placement (FCP) et labelisé ELTIF.

Durée : Le Fonds est créé pour une durée de 99 ans sauf les cas de dissolution anticipée visés à l'article 11 du Règlement. La durée de détention recommandée est de 8 ans.

Objectifs : Le Fonds a pour objectif d'investir les fonds reçus de ses Investisseurs en vue de la constitution d'un portefeuille diversifié de participations, dans des PME et dans des Entreprises Mid Cap. Il a vocation à réaliser principalement des opérations secondaires.

En tant qu'ELTIF, le Fonds peut investir dans des actifs à long terme, c'est-à-dire des actifs qui sont généralement de nature illiquide, fournissant souvent un retour sur investissement tardif et qui ont généralement un profil économique à long terme. Le Fonds sera lui-même de nature long terme, et un investissement dans le Fonds doit être considéré par les Investisseurs comme étant de nature long terme.

Le Fonds réalisera son objectif d'investissement essentiellement à travers des co-investissements, réalisés dans les conditions décrites ci-après, avec des fonds affiliés gérés par la Société de Gestion et notamment le fonds professionnel spécialisé constitué sous forme de société de libre partenariat Acto V SLP et tout fonds successeur de ce fonds, sauf accord préalable des Investisseurs. Il est précisé que le Fonds pourra également investir, à titre plus accessoire et sous réserve de la politique d'allocation de la Société de Gestion, dans des Entreprises Eligibles sans avoir recours à un co-investissement avec des Fonds Affiliés.

Investisseurs de détail visés : Le Fonds est destiné à des investisseurs de détail, ayant une connaissance moyenne du type d'investissements sous-jacents au Fonds. Le Fonds s'adresse plus particulièrement à des investisseurs cherchant une appréciation de leur capital et acceptant le risque de perdre tout ou partie de leur investissement initial. Les parts du Fonds ont vocation à être souscrites par tout investisseur prenant un engagement de souscription initial d'au moins 100 euros.

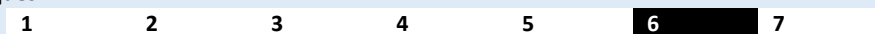
Modalités de souscription : Les demandes de souscription sont pré-centralisées par la Société de Gestion tous les quinze (15) jours (ou le Jour Ouvré précédant si le jour concerné n'est pas un Jour Ouvré). Dans ce cadre, l'Investisseur doit effectuer une demande de souscription par l'intermédiaire (i) d'un Bulletin de Souscription qui doit être transmis à la Société de Gestion au plus tard à midi (12 heures) (heure de Paris) deux (2) Jours Ouvrés avant la Date d'Établissement de la Valeur Liquidative considérée. Les demandes de souscription sont exécutées sur la base de la Valeur Liquidative établie à la Date d'Établissement de la Valeur Liquidative suivant immédiatement cette Date de Souscription (soit à cours inconnu).

Modalités de rachat : A compter de la fin de la Période de Blocage d'une durée de trois (3) ans à compter de la Date de Constitution et sous réserve de l'Engagement de Liquidité, les Investisseurs peuvent soumettre des ordres de rachat à tout moment pendant la Durée du Fonds. Les Demandes de Rachat sont pré-centralisées par la Société de Gestion tous les quinze (15) jours (ou le Jour Ouvré précédant si le jour concerné n'est pas un Jour Ouvré), moyennant la notification par l'Investisseur d'une Demande de Rachat d'un certain nombre de ses Parts par le Fonds via un formulaire accepté par la Société de Gestion (l'« Avis de Rachat ») qui doit être transmis à la Société de Gestion au plus tard à midi (12 heures) (heure de Paris) trois (3) Jours Ouvrés avant la Date d'Établissement de la Valeur Liquidative considérée (la « Date de Rachat »). Si, à une Date de Rachat donnée, le montant total de demandes de rachat transmises à la Société de Gestion par un ou plusieurs Investisseurs excède 0,63% de l'Actif Net (le « Seuil de Déclenchement »), la Société de Gestion peut décider de ne pas exécuter la fraction desdites demandes de rachat excédant ce Seuil de Déclenchement.

Le montant payé à un Investisseur au titre du rachat de ses Parts sera égal à la Valeur Liquidative des Parts calculée à la Date d'Établissement de la Valeur Liquidative suivant immédiatement la Date de Rachat concernée.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risques



Risque le plus faible

Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le Produit pendant la durée de vie du Produit jusqu'à la clôture de sa liquidation. Vous ne pourrez pas sortir du produit avant l'échéance.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce Produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce Produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce Produit dans la classe de risque de 7 qui est une classe de risque élevée. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du Produit se situent à un niveau élevé, et si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques importants non pris dans l'indicateur :

Risques juridiques et fiscaux : Des modifications rétroactives de la réglementation juridique et fiscale sont susceptibles d'intervenir au cours de la vie du Produit et seraient ainsi susceptibles d'affecter tant la nature des investissements réalisés par le Produit que leurs rendements ou encore le rendement du Produit lui-même.

Risque lié à la concentration des investissements : le Produit sera investi dans un nombre limité de participations, de telle sorte que les rendements pourraient être défavorablement affectés par la mauvaise performance d'un seul investissement.

La liste détaillée des principaux risques liés au Produit figure à l'Annexe 1 du Prospectus.

Perte maximale possible de capital investi.

Le Produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement. Si le Produit n'est pas en mesure de vous verser les sommes dues, vous pourriez perdre l'intégralité de votre investissement.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du Produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios présentés représentent des exemples basés sur les résultats du passé et sur certaines hypothèses. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 8 ans

Exemple d'investissement : 10.000 €

Scénarios		Si vous sortez après 8 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.	
Tensions	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i> Rendement annuel moyen	9 875 € -0,2%
Défavorable	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i> Rendement annuel moyen	14 461 € 3,7%
Intermédiaire	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i> Rendement annuel moyen	18 485 € 9,9%
Favorable	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i> Rendement annuel moyen	19 801 € 11,0%

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur la durée de vie du produit en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez dix mille euros (10 000 €). Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pourrez les comparer avec d'autres produits. Il est rappelé que le Fonds a une durée de vie de 99 ans (sauf dissolution anticipée) et une période de détention recommandée de 8 ans.

Les scénarios présentés sont une **estimation de performances futures. Ils ne constituent pas un indicateur exact.** Ce que vous obtiendrez dépendra du prix de cession des actifs détenus dans le portefeuille du Produit, de l'ensemble des coûts du Produit et de la durée de détention de votre investissement. Les chiffres indiqués sont calculés nets de tous les coûts mentionnés à la rubrique « Que va me coûter l'investissement ? ». **Les chiffres ne prennent pas en compte tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur ni votre situation fiscale personnelle qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.** Toutes les déclarations d'opinion et/ou estimations figurant dans ce document ainsi que toutes les vues exprimées et toutes les projections, prévisions et énonciations concernant les perspectives d'événements futurs ou la performance possible du Produit reflètent la propre analyse et interprétation d'Andera Partners au regard des informations dont elle dispose à la date du présent document. **Aucune déclaration ne peut être effectuée, ni assurance donnée que ces énonciations, vues, projections ou prévisions sont exactes ou que les objectifs du Produit seront atteints.** Vous devrez décider par vous-même dans quelle mesure vous pouvez vous fier à ces énonciations, vues, projections ou prévisions, et **Andera Partners décline toute responsabilité à cet égard. Vous êtes vivement invités à effectuer votre propre analyse, notamment, sans que cela soit limitatif, des conséquences juridiques et fiscales de votre investissement dans le Produit.**

Que se passe-t-il si Andera Partners n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Andera Partners est une société de gestion de portefeuille agréée et suivie par l'AMF sous le numéro d'agrément GP02029. A ce titre, Andera Partners doit respecter des règles d'organisation et de fonctionnement notamment en matière de fonds propres. **Toutefois, l'attention de l'investisseur est attirée sur le risque de perte en capital visé ci-dessus et l'absence de dispositif légal d'indemnisation.**

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement. Si vous investissez sur ce produit dans le cadre d'un contrat d'assurance vie ou de capitalisation, ce document ne prend pas en compte les frais de ce contrat.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le Produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement.

Nous avons supposé :

- que le Produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire ; et
- que dix mille (10.000€) sont investis.

	Si vous sortez après 8 ans
Coûts totaux	3 953 EUR
Incidence des coûts annuels*	3,5% chaque année

*Elle montre dans quelle mesure les **coûts récurrents réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention**. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 13,4% avant déduction des coûts et de 9,9% après cette déduction. **L'incidence sur le rendement n'inclut pas les coûts d'entrée (« Frais d'admission ») qui sont variables et payés à la personne qui vous vend le Produit.**

Composition des coûts

Différents coûts s'appliquent en fonction du montant d'investissement (pour exemple ici, 10.000 EUR).

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Incidence des coûts annuels après 1 an
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de frais d'entrée.	0 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de frais de sortie.	0 EUR
Coûts récurrents (par an)		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,8% de l'Actif Net du Fonds par an. Ces coûts comprennent la rémunération de la société de gestion (hors commission de performance), du dépositaire, du commissaire aux comptes, du délégué de gestion comptable, les frais de constitution payés par le Fonds et tout autre frais de gestion. Le montant indiqué n'inclut pas les coûts de contentieux, ces coûts étant particulièrement difficiles à anticiper et à évaluer.	248 EUR par an
Coûts de transaction	0,5% maximum de l'Actif Net du Fonds par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au Produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	34 EUR par an
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	1,6% de l'Actif Net du Fonds par an. N'est due que si la performance du Fonds est supérieure ou égal à 5% annualisé sur la Période de Référence concernée et si la moyenne arithmétique des Performances du Fonds calculées depuis le premier exercice est supérieure au seuil mentionné ci-dessus. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 8 années de placement recommandées.	212 EUR par an

Période de détention recommandée : 8 ans

Veillez noter que le Fonds est créé pour une durée de 99 ans sauf les cas de dissolution anticipée visés à l'article 11 du Règlement. La durée de détention recommandée est de 8 ans.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

En cas de difficulté ou de désaccord relatif à un service d'investissement fourni par Andera Partners, vous pouvez vous adresser à votre interlocuteur habituel ou envoyer un courrier à l'attention du RCCI d'Andera à l'adresse suivante : Andera Partners – 2, Place Rio de Janeiro, 75008 Paris.

En cas de désaccord persistant, vous pourrez prendre contact avec un médiateur, dont le médiateur de l'AMF.

Les coordonnées du médiateur de l'AMF sont les suivantes :

Autorité des Marchés Financiers, Médiateur de l'AMF, 17 place de la Bourse, 75082 PARIS CEDEX 02.

Le formulaire de demande de médiation auprès de l'AMF ainsi que la charte de la médiation sont disponibles sur le site <http://www.amf-france.org/>.

Autres informations pertinentes

Banque Dépositaire

Le dépositaire du Produit est Caceis Bank.

Autres informations

Vous pouvez obtenir gratuitement le Prospectus, le Règlement le dernier rapport annuel et les rapports semestriels auprès de Andera Partners – 2, place de Rio de Janeiro – 75008 (Paris).